



Le conseil municipal a décidé qu'il était plus prudent de reporter le festival des talents médocains au week-end des 18 et 19 septembre 2021.

En effet, les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'organiser le festival tel que nous l'avions prévu.

Marchés Gourmands, la reprise !

D'après le calendrier prévisionnel des mesures sanitaires établi par le gouvernement, nous devrions pouvoir reprendre les marchés gourmands de Saint Christoly tous les mercredis à partir du **30 juin prochain** !

L'aménagement de la place du port va être revu afin de répondre au mieux aux exigences sanitaires et à la sécurité de tous.

A très bientôt !



Le Parc Naturel Régional du Médoc

Notre tout nouveau parc naturel régional est aujourd'hui pleinement opérationnel. Même si cela ne change pas fondamentalement nos modes de vie, il est bon de rappeler certaines vocations du parc :

- Accorder les activités humaines avec les dynamiques naturelles
- Faire du Médoc un territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor.
- Trouver une relation équilibrée avec la métropole : cela passe par le renforcement des dynamiques locales et le développement d'une offre touristique cohérente, et de qualité.

Sur le plan culturel, une des vocations du parc est de remettre en réseau les différents acteurs culturels.

- Exemple : « La nuit des carrelets » et « La semaine de L'Art » qui est partenaire avec notre commune pour un projet artistique sur le port. Il est important d'entretenir une relation étroite avec le parc et d'intégrer nos projets dans sa démarche, cela a permis notamment à la Commune « d'installer » des maraîchers en bio.

Le parc est un bel outil pour l'avenir du Médoc.

N'ayons pas peur de l'utiliser !



Un Conseil Municipal au travail et impliqué

La crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant 1 an, ne nous a pas permis d'organiser des réunions publiques afin de vous présenter les projets et envies du nouveau Conseil Municipal.

Nous espérons bientôt remédier à cela, dès que la municipalité sera autorisée à organiser cela.

L'aménagement du port, de la place de mairie avec l'aide d'un architecte CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), l'organisation d'événements afin de faire découvrir notre beau village à travers son patrimoine et la culture, sont autant d'actions que le conseil municipal mène actuellement.

Des réunions avec les différents organismes en lien avec la mairie (CDC, PNR, SIVOM, ...) sont honorées par les élus et permettent de faire avancer les dossiers et de montrer l'implication de la municipalité auprès de ces instances.

Tous les 15 jours, des séances de travail nous rassemblent afin de faire le point sur l'avancée des projets et évoquer les problématiques éventuellement rencontrées.

N'hésitez pas à solliciter les élus du Conseil Municipal, si vous avez une suggestion, un souci ou un besoin.